

OFFRE DE STAGE – BAC + 5**Stratégie d'actions sur les zones humides du bassin versant des Gardons : inventaires, expertises, plan de gestion**

Organisme : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons (SMAGE) des GARDONS
6 avenue Général Leclerc, 30 000 Nîmes - 04 66 21 73 77 (Std) - 04 66 21 24 28 (fax) – smage@les-gardons.com

Responsable de stage : Jean-Philippe REYGROBELLET - smage.jpr@les-gardons.com – Chargé de mission

Durée et dates prévues du stage : Stage de 5 à 6 mois. Période février/mars à Août/septembre 2015

Lieu du stage : SMAGE des Gardons - Nîmes

Contexte du stage :

Le bassin versant des Gardons s'étend sur 2000 km² et concerne environ 150 communes réparties sur deux départements, Gard et Lozère. Il est concerné par un SAGE, un PAPI et un contrat de rivière est en cours de rédaction (cf www.les-gardons.com).

Le bassin versant est de type méditerranéen, c'est-à-dire marqué par des étiages très sévères et des crues torrentielles (type cévenoles). Plusieurs thématiques sont gérées par le SMAGE des Gardons : la gestion du risque inondation, la gestion de la ressource en eau et les milieux naturels. Sur ce dernier point le SMAGE a lancé une étude visant à localiser les zones humides potentielles présentes sur le bassin versant et définir une stratégie d'actions sur les années à venir. Les premiers éléments de l'étude confirment l'importance quantitative des forêts alluviales et la faible présence de milieux humides ouverts (prairies, marais,...).

Cette étude se terminera en début d'année 2015. Le présent stage participera à la mise en œuvre des premières actions concrètes de prospection, délimitation, d'animation et de gestion.

Objectifs du stage :

1. Sur certains secteurs stratégiques : valider la présence de zones humides et proposer un zonage respectant l'arrêté du 24 juin 2008 (relevés botaniques et pédologiques) ;
2. Compléter la base de données « zones humides » du syndicat (site internet et tables MapInfo) avec les informations recueillies sur le terrain ;
3. Affiner la stratégie d'actions proposées dans l'étude ou, si des enjeux locaux le justifient, établir un plan de gestion simplifié. Cet objectif intègre la recherche d'expériences extérieures similaires ;
4. Répondre à une demande d'animation et de sensibilisation sur les zones humides auprès des acteurs du bassin versant ;
5. Au côté des agents du SMAGE des Gardons, participer aux efforts de détection précoce des plantes invasives sur les zones humides stratégiques.

Missions du stagiaire :

1. Travail bibliographique : études disponibles au SMAGE des Gardons et chez ses partenaires, études et rapports généraux, état des connaissances juridiques, retour d'expériences sur des milieux similaires ;

2. Travail de terrain (relevés flore caractéristique de zone humide et profils pédologique) destiné à valider et délimiter les zones humides. Prospection d'espèces exotiques invasives sur des zones humides stratégiques ;
3. Rencontres d'acteurs locaux et élus (sensibilisation ciblée ou réponse à des sollicitations) afin d'exposer les enjeux de conservation des zones humides et les activités – notamment agricoles- compatibles ;
4. Expertises et propositions de gestion sur certaines zones humides.
5. Forte coordination avec les agents du Syndicat, des bureaux d'études extérieurs et structures coordinatrices (ONEMA 30 et 48, DDTM 30 et 48,...) ;

Ces missions seront assurées en lien avec le responsable de stage et les autres agents du SMAGE (17 personnes).

Conditions de réalisation du stage :

Localisation : Nîmes avec des déplacements fréquents sur le bassin versant (30 et 48) et plus rarement à l'extérieur (retour d'expérience)

Matériel du SMAGE : véhicule de service, ordinateur et logiciel (SIG : Mapinfo), GPS carto, appareil photo numérique, tarière,...

Encadrement Jean-Philippe REYGROBELLET (Chargé de mission),

Avec l'appui ponctuel de François JOURDAIN (technicien de rivière) Ludovic FINIELS (SIG MapInfo)

Rémunération : indemnités réglementaires + paniers (journées sur le terrain)

Profil / compétences :

Bac + 5. Formation en environnement / écosystèmes avec spécialisation milieux aquatiques continentaux. Très bonne connaissance en botanique nécessaire.

Sans être indispensables, des connaissances en entomologie, amphibiens et pratiques agricoles simples seront appréciés.

Maîtrise des outils informatiques bureautique (Word – Excel) et SIG (Mapinfo)

Autonomie dans le travail.

Bonne condition physique et aucune contre-indication concernant l'arpentage de cours d'eau (nage en particulier).

Permis B obligatoire.

